

**Comité directeur du 02 octobre 2024
à BRANGES**

Beaurepaire/Le Fay	Présents	Alain Dugnas / Daniel Thincelin
Branges	Présentes	Christine Chamard / Chantal Beck Liliane Raymond Christiane Lemard, resp. piscine
Louhans-Chateaufort	Présentes Excusée Invitée	Catherine Secchi / Chantal Michel / Catherine Roy / Monique Hostettler Martine Durant Catherine Bouilly
Pierre-de-Bresse	Présentes	Françoise Hintze/ Marie-Thérèse Boissard/ Anne-Marie Roy
Romenay	Présents	Odette Farris / Odette Hamel Patrick Gruel
Sagy	Présentes Excusée	Denise Moureau/ Florence Miniau Elisabeth Gilles
St-Germain-du-Bois	Présentes Excusée	MD/ Nicole Reydellet FCT

1 – Approbation du compte rendu de la réunion du 12 juin 2024

Le compte rendu est approuvé

2– Point des responsables de section sur la rentrée

- Présentation des nouveaux membres du comité directeur et changement d'organigramme :

Beaurepaire : Daniel Thincellin-Patoz devient secrétaire de section

Pierre de Bresse : Françoise Hintze devient responsable de section, Anne-Marie Roy (secrétaire) devient membre du comité directeur

Sagy : Gérard Maurel reste secrétaire mais ne souhaite plus participer au comité directeur, Florence Miniau devient membre du comité directeur.

- Point sur la rentrée

Beaurepaire : Reprise effectuée pour la danse et le Taï Chi (environ 24 personnes).

Branges : Jauge mise en place pour les activités gymniques. Cela demande aux adhérents de faire preuve de régularité, de prévenir en cas d'absence ce qui permet de gérer les quelques adhérents en liste d'attente.

Louhans : La rentrée s'est bien déroulée, les responsables demandent d'harmoniser les dates du début des différentes activités. Monique Hostettler a également institué une jauge



pour la séance de gymnastique du mardi (54 personnes inscrites), qu'elle a dédoublée, la première est à 8 h, la seconde à 9h, les personnes doivent impérativement garder le même horaire.

L'horaire de la séance de SMS du mardi a été reporté à 10h30.

Pierre de Bresse : Rien à signaler

Romenay : pour l'instant environ 130 inscrits, la séance de gymnastique douce (54 personnes) a été dédoublée, 1^{ère} séance le mardi de 11h15/12h15 et deuxième de 14h15/15h15. Surveiller si cela entraîne une augmentation de la facture "chauffage".

Sagy : Environ 100 personnes, une seule s'est inscrite sur le site. La séance de gymnastique a été avancée à 9h15.

Saint Germain du Bois : RAS

Il est rappelé aux responsables de section de porter à la connaissance du Webmaster tout changement (date, heure, lieu) dans les activités, afin qu'elle puisse mettre à jour le site.

3 – Vérification des inscriptions

La présidente nous informe qu'à ce jour nous sommes 829 adhérents dont 90 nouveaux. Environ 10% ont réalisé leur inscription directement sur le site paiement par carte bancaire ou chèque.

Il reste quelques vérifications à faire sur des anomalies constatées.

4– Formation

Des PSC1 de renouvellement sont à prévoir rapidement, Monique va contacter les pompiers pour connaître leur disponibilité.

5– Point Trésorerie

Une bonne surprise, nous avons eu un remboursement de la fédération concernant le budget formation, en lieu et place d'une redevance à payer.

Le séjour 2023/2024 a été déficitaire de 400 euros,

La piscine de Louhans également de 299 euros, compensé certainement par celle de Saint Germain qui devrait être bénéficiaire.

Le bilan et les prévisions seront établis pour le prochain CODIR en vue de l'assemblée générale, qui aura lieu le 10 décembre au Palace de Louhans.

6– Soirée bénévoles

77 inscrits soit 10% de plus que l'an passé.

Rendez-vous à 19 heures.

A cet occasion, Chantal contactera les bénévoles pour le thé dansant du 17 novembre, Odette distribuera les carnets de tickets du bal (40x10 au prix de 12 euros).

7 – Etude mono-multi activité

Une étude de la fédération se fera le 9 octobre de 9 à 10h à Louhans, pour vérifier l'impact d'une mono et d'une multi activité sur la santé des participants bénévoles.



8– Séjour 2024/2025

Il se fera du 14 au 21 juin 2025 à Guéthary au Pays Basque, l'inscription se fera sur 2 feuillets et une assurance (72 euros) sera fortement recommandée.

En cas d'annulation sans prise d'assurance, une pénalité allant de 5 à 100% du prix suivant les dates d'annulation sera appliquée.

Le coût est de 900 euros et concernera 50 personnes.

Tous les responsables de section enverront le document le 11 octobre 2024.

9– Questions diverses

La fédération a négocié les tarifs d'une mutuelle, Françoise demande son nom, il s'agit de la Mutuelle Familiale située à Lons le Saunier. Si vous voulez des renseignements, contactez Madame Laurence Colas. Sur présentation d'une facture, à demander à la présidente, cette mutuelle rembourse 20 euros sur votre adhésion.

Denise demande qui contacter pour avoir des informations concernant la marche nordique, il faut écrire un mail à cette adresse : abs71.mn@gmail.com.

Pour préparer le thé dansant, une 2^{ème} réunion se tiendra le 16 octobre à la salle multi-activité de Chateaurenaud.

Le 16 octobre se déroulera au Creusot une journée danse organisée par la responsable départementale Annick Gandolfo, Marie-Thé Boissard ainsi qu'Armelle, Thérèse et Nicole, les 3 animatrices danse de Branges y participeront.

Murielle David (responsable Saint Germain) propose de céder 10 paires de hérisson (équilibre gym), le club de Pierre prend les 2 modèles apportés et lui confirmera s'il est intéressé par les autres.

10– Date du prochain comité

Pour des problèmes de salle sur Louhans, inversion du site, la prochaine réunion se tiendra le 28 novembre à 14h30 à Pierre de Bresse, puis nous reviendrons sur Louhans.

11– La parole aux animateurs

Personnes présentes : Marie-Rose Terrier (gestion piscine), Thérèse Millet, Nicole Parquet, Armelle Kuzmic (danse) et Gilles Vyon (marche nordique).

Danse : les animatrices nous informent qu'il y a 2 séances d'environ une vingtaine de personnes, une pour débutantes le lundi et l'autre pour les confirmés le jeudi.

Marche Nordique : Gilles ne peut pas vraiment nous en parler car il est absent de l'activité depuis février (problème de genou)

Aquagym : Marie-Rose fait remarquer que des adhérentes ayant pris leur adhésion sur internet se sont rendues directement à la piscine, ce qui pose problème. Elle a donc fait des listes de participantes pour chaque créneau. Il est rappelé qu'il est indispensable de joindre un responsable avant de se rendre à la piscine la première fois. La composition des groupes sera vérifiée avant l'accès à la piscine.

Prochaine réunion le jeudi 28 novembre 2024 à 14 heures 30 à Pierre de Bresse

La Secrétaire adjointe
Murielle David

La Présidente
Catherine Roy